



ACADÉMIE D'ORLÉANS-TOURS

*Liberté
Égalité
Fraternité*

DU 3 AU 7 AVRIL 2023



-  C'est votre idée : Simple comme bonjour!
-  Les Chaussettes de l'archiduchesse
-  Les Jeunes auteurs polyglottes
-  Les Débats citoyens
-  Les Cicéronnades



Pour plus d'informations
https://pedagogie.ac-orleans-tours.fr/interlangues/manifestations_projets/semaine_des_langues/

PROGRAMME 2023

COURRIER AUX PROFESSEURS DE LANGUE	4
SIMPLE COMME BONJOUR !	5
1. PRINCIPES GÉNÉRAUX	6
2. PUBLIC.....	6
3. LANGUES CONCERNÉES & CATÉGORIES	6
4. DÉROULÉ DU CONCOURS	6
5. JURY	7
6. LAURÉATS.....	7
7. CONTACT	7
LES CHAUSSETTES DE L'ARCHIDUCHESSSE	8
1. PRINCIPES GÉNÉRAUX	9
2. PUBLIC.....	9
3. DATE & LIEU	9
4. INSCRIPTIONS.....	10
5. MODALITÉS.....	10
6. RÉCAPITULATIF.....	11
7. GRILLES D'ÉVALUATION	12
8. CONTACT	12
JEUNES AUTEURS POLYGLOTTES	13
1. PRINCIPES GÉNÉRAUX	14
2. PUBLIC CONCERNÉ	14
3. DATE & LIEU	14
4. MODALITÉS.....	15
5. INSCRIPTIONS.....	16
6. JURY.....	16
7. RÉSULTATS.....	16
8. CONTACT	16
TOURNOI ACADÉMIQUE DE DÉBATS CITOYENS	17
1. PRINCIPES GÉNÉRAUX	18
2. PUBLIC CONCERNÉ	18
3. DÉROULEMENT DE LA JOURNÉE DE DÉBATS CITOYENS.....	19
4. DÉROULEMENT DES DÉBATS	19
5. INSCRIPTION & MODALITÉS PRATIQUES	19
6. GRILLE D'ÉVALUATION DES DÉBATS CITOYENS.....	20
7. CONTACTS.....	20

LES CICÉRONNADES	21
1. PRINCIPES GÉNÉRAUX	22
2. PUBLIC & CATÉGORIES	22
3. LANGUES CONCERNÉES.....	22
4. CALENDRIER 2023	23
5. TEXTES	23
6. FORMAT DES VIDÉOS	24
7. INSCRIPTIONS.....	24
8. JURY	24
9. RÉSULTATS & RÉCOMPENSES.....	24
10. TEXTES DE LA SESSION 2023	25
11. CONTACT	25



COURRIER AUX PROFESSEURS DE LANGUE

Orléans, le 07 novembre 2022

Les Inspecteurs d'académie – inspecteurs pédagogiques régionaux de langue vivante
Les Inspecteurs de l'éducation nationale – enseignement général de langue vivante

à

Mesdames et Messieurs les Professeurs de Langue vivante et de Lettres classiques
S/c de Mme ou M. le Chef d'établissement

Madame, Monsieur,

L'académie d'Orléans-Tours célébrera la semaine des langues du **03 au 07 avril 2023**. Différents dispositifs académiques vous sont proposés : **l'organisation doit permettre à chaque établissement de s'inscrire à une ou plusieurs actions, selon ses souhaits et afin que le plus d'élèves possible en bénéficient.**

L'inscription à ces différentes actions s'effectuera du mardi 03 au vendredi 27 janvier 2023 à partir d'un formulaire en ligne regroupant tous les dispositifs : il ne sera donc renseigné qu'une seule fois par établissement, par le chef d'établissement ou le professeur coordonnateur de l'équipe LVE (rappelons ici que toute inscription doit recueillir au préalable l'accord du chef d'établissement). **Le lien vers ce formulaire sera adressé par courrier électronique aux établissements le 03 janvier 2023.**

Vous trouverez ci-après le règlement de chacune des manifestations ainsi que le nom des inspecteurs à contacter pour toute question complémentaire.

Nous vous engageons à participer très nombreux à ces manifestations interlangues dans l'intérêt des élèves et le rayonnement de la discipline, et vous adressons, Madame, Monsieur, nos sincères salutations.

Les IA-IPR LVE
Les IEN EG Lettres-Langue

LUNDI 03 AVRIL 2023

Collégiens de cycle 4



C'est votre idée !
2023 :

SIMPLE COMME BONJOUR !

EXPRESSIONS IDIOMATIQUES EN LANGUES ÉTRANGÈRES
ET ANCIENNES
(allemand, anglais, espagnol, latin-grec)

« Simple comme bonjour ! » est un concours conçu et proposé par les professeurs de langues vivantes et anciennes du Collège Val de Loire à Saint-Denis-en-Val (Loiret).

RÈGLEMENT 2023

1. PRINCIPES GÉNÉRAUX

Pendant la journée dédiée dans le programme académique de la semaine des langues, l'établissement met à la disposition des élèves un questionnaire comportant des expressions idiomatiques. Les volontaires renseignent ce questionnaire en associant l'expression française à son équivalent dans la langue étrangère. Les questionnaires sont ensuite corrigés par les professeurs qui peuvent également, s'ils le souhaitent, solliciter des élèves pour les aider.

2. PUBLIC

Tous les élèves d'un même collège sont invités à participer. Chaque élève peut participer dans toutes les langues qu'il apprend dans l'établissement (LVA, LVB et éventuellement langues anciennes).

3. LANGUES CONCERNÉES & CATÉGORIES

Les formulaires sont établis pour les langues suivantes : allemand, anglais, espagnol, latin et grec.

Plusieurs catégories sont prévues : une par langue et par niveau.

4. DÉROULÉ DU CONCOURS

L'inscription des collèges s'effectue du 03 au 27 janvier 2023 sur le formulaire en ligne « Semaine des langues 2023 » qui sera adressé le 03 janvier à tous les établissements (cf. page du portail académique des LVE :

https://pedagogie.ac-orleans-tours.fr/interlangues/manifestations_projets/semaine_des_langues/).

Les collèges inscrits reçoivent les questionnaires deux semaines avant la date du concours, pour leur permettre de les reprographier. Il est possible d'utiliser le format numérique pour limiter les impressions dans le cas où le collège dispose des solutions techniques nécessaires et où les conditions offertes aux élèves garantissent l'équité entre les candidats.

Le matin du lundi 03 avril, les collèges mettent à disposition des élèves les questionnaires, dans un site de passage (hall, CDI, restaurant scolaire...) et déterminent l'heure limite avant laquelle les candidats doivent avoir déposé dans l'urne prévue à cet effet le questionnaire renseigné.

5. JURY

Le jury est constitué de professeurs des langues concernées qui peuvent, s'ils le souhaitent, se faire aider par des élèves afin de poursuivre leur sensibilisation aux critères d'évaluation.

6. LAURÉATS

L'élève qui obtient le plus grand nombre de bonnes réponses remporte le questionnaire dans sa catégorie. En cas d'égalité, l'élève le plus jeune remporte le concours.

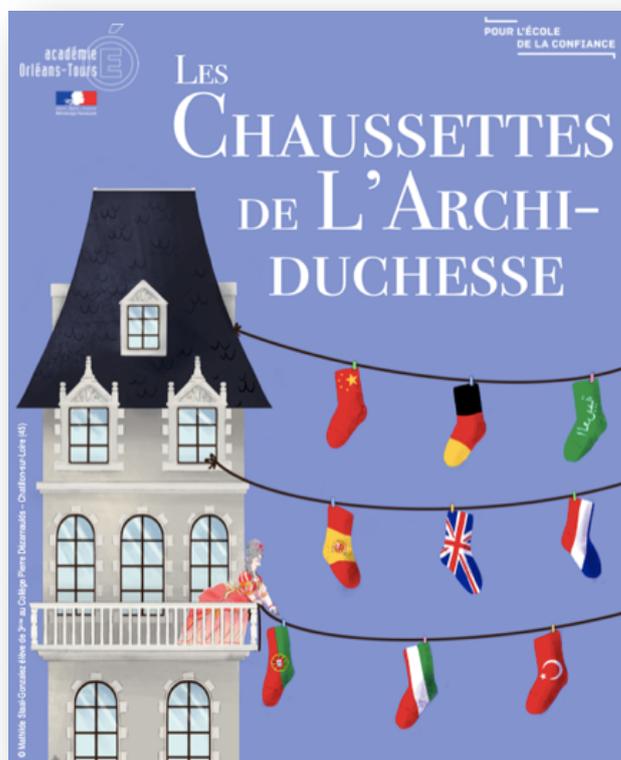
La liste des lauréats est transmise avant le 14 avril 2023 à Muriel.Philippe@ac-orleans-tours.fr pour une valorisation sur le portail académique des langues vivantes.

7. CONTACT

Pour tout complément d'information, s'adresser à Muriel PHILIPPE, IA-IPR (Muriel.Philippe@ac-orleans-tours.fr).

MARDI 04 AVRIL 2023

Collégiens (cycle 4) & lycéens (LEGT & LP)



LES CHAUSSETTES DE L'ARCHIDUCHESS

CONCOURS DE VIRELANGUES EN LANGUES ÉTRANGÈRES
(allemand, anglais, arabe, espagnol, italien, portugais, russe)

RÈGLEMENT 2023

1. PRINCIPES GÉNÉRAUX

Des élèves du cycle 3, cycle 4, de la classe de seconde et du cycle terminal participent à un concours de virelangues organisé soit entre plusieurs établissements soit au sein de leur propre établissement. Les participants sont retenus par leurs professeurs sur la base du volontariat, et non en fonction de leur niveau général de maîtrise de la langue étrangère du concours.

Les équipes sont constituées de 3 élèves d'un même collège ou d'un même lycée, et de préférence d'un même niveau de classe.

- Si l'établissement choisit de participer à un concours inter-établissements, chaque collège ou lycée inscrit présente entre un minimum de 6 équipes, soit 18 élèves, et un maximum de 15 équipes, soit 45 élèves, à répartir entre les différentes langues participantes (les élèves d'une même équipe concourent tous les trois dans une seule et même langue étrangère). Le nombre d'élèves inscrits doit être un multiple de trois s'inscrivant dans la fourchette ci-dessus. Les équipes sont unilingues.

Par exemple, un collège ou un lycée pourra présenter 7 équipes en anglais, 4 équipes en espagnol et 4 équipes en allemand, soit 45 élèves ; un autre collège ou un autre lycée pourra présenter 2 équipes en anglais, 2 équipes en italien et 2 équipes en portugais, soit 18 élèves.

- Si l'établissement choisit de participer seul, le collège ou le lycée inscrit autant d'équipes qu'il le souhaite dans chacune des langues concernées.

2. PUBLIC

Élèves de 6^{ème}, 5^{ème}, 4^{ème}, 3^{ème}, 2^{nde}, cycle terminal LV1 et LV2. Les locuteurs natifs participeront au concours dans une langue qui n'est pas leur langue maternelle. Un même élève ne pourra concourir que dans une seule langue étrangère.

3. DATE & LIEU

Dans le cadre de la Semaine des langues (03-07 avril 2023), la finale du concours se tiendra dans plusieurs établissements de l'académie le **04 avril 2023, de 9h à 13h**. L'inscription de chaque établissement, obligatoire, aura été faite **avant le 27 janvier 2023** grâce au formulaire en ligne « Semaine des langues 2023 ». (cf. page du portail académique des LVE : https://pedagogie.ac-orleans-tours.fr/interlangues/manifestations_projets/semaine_des_langues/)

Lors de cette inscription, l'établissement sélectionnera, parmi les propositions qui lui sont faites, le lieu de la finale (au sein même de l'établissement ou dans un établissement proche).

4. INSCRIPTIONS

L'inscription de chaque établissement, obligatoire, aura été faite avant le 28 janvier 2023 grâce au formulaire en ligne « Semaine des langues 2023 ». (cf. page du portail académique des LVE :

[https://pedagogie.ac-orleans-](https://pedagogie.ac-orleans-tours.fr/interlangues/manifestations_projets/semaine_des_langues/)

[tours.fr/interlangues/manifestations_projets/semaine_des_langues/](https://pedagogie.ac-orleans-tours.fr/interlangues/manifestations_projets/semaine_des_langues/)). Lors de cette inscription, l'établissement sélectionnera, parmi les propositions qui lui sont faites, le lieu de la finale (au sein même de l'établissement ou dans un établissement proche).

5. MODALITÉS

En amont du concours

- La liste des virelangues est constituée par les IA-IPR et les référents.
- Elle est diffusée auprès des participants via le portail interlangue de l'académie d'Orléans-Tours.
- Les enseignants décident de la façon dont ils travailleront ces phrases (rituel de début de cours, liens avec les objectifs phonologiques de la séquence, lors des séances d'AP...).
- Au sein de chaque équipe, les élèves se répartissent les phrases. Ils devront s'auto-évaluer, coopérer, négocier et s'appuyer sur les forces de chacun pour réussir au mieux (pour le collège, voir les compétences des domaines 2 et 3 du socle commun de connaissances, de compétences et de culture).

Déroulé du concours

Le concours se déroule en 2 parties et 6 manches :

- La première partie (dans les établissements inscrits) vise à garder les meilleures équipes de chaque collège ou lycée (entre au minimum 6 et au maximum 15 équipes de 3 élèves dans une même langue), si l'établissement participe à une finale inter-établissements. Si l'établissement choisit de participer seul, les professeurs sélectionnent autant d'équipes qu'ils le souhaitent dans chacune des langues concernées.
- Chaque établissement organise à sa guise la sélection entre les équipes.
 - Les phrases de la 1^{ère} et 2^{ème} manches sont connues des élèves.

- Les phrases de la 3^{ème} manche sont inconnues des élèves. Les élèves disposent de 10 à 15 minutes pour découvrir les phrases, mobiliser leurs compétences en phonologie, s'entraîner et se répartir les phrases au sein de l'équipe.
 - La finale (inter-établissements ou au sein même de l'établissement inscrit) réunit, le 4 avril 2023, les meilleures équipes (**entre au minimum 6 et au maximum 15 équipes de 3 élèves pour une même langue dans le cas d'une finale inter-établissements uniquement**).
 - Les phrases de la 4^{ème} et 5^{ème} manche sont connues des élèves.
 - Les phrases de la 6^{ème} et dernière manche sont inconnues des élèves. Les élèves disposent de 10 à 15 minutes pour découvrir les phrases, mobiliser leurs compétences en phonologie, s'entraîner et se répartir les phrases au sein de l'équipe.
- Le déplacement pour participer à la finale est à la charge des établissements.

6. RÉCAPITULATIF

Quand ?	Où ?	Quoi ?	Évaluation	Résultat
Du 1er au 15 mars 2023	dans chaque collège ou lycée inscrit	1 ^{ère} manche 2 ^{ème} manche 3 ^{ème} manche	Au moyen d'une grille d'évaluation académique ²	Sont qualifiées autant d'équipes de 3 élèves que le collège ou le lycée en a inscrit (min. 6 et max. 15 si le collège ou le lycée choisit une finale inter-établissements).
Le jour de la finale (4 avril 2023)	dans l'un des établissements organisateurs ¹ ou au sein même de l'établissement inscrit	4 ^{ème} manche 5 ^{ème} manche 6 ^{ème} manche	Au moyen d'une grille d'évaluation académique	
Le 8 avril 2023	via la boîte électronique de l'établissement	Annonce des résultats et publication sur le portail académique		

¹ La liste des établissements organisateurs figurera sur le formulaire d'inscription.

7. GRILLES D'ÉVALUATION

Les différentes grilles d'évaluation (cycle 3, cycle 4 et seconde, cycle terminal) sont à télécharger depuis la page : https://pedagogie.ac-orleans-tours.fr/interlangues/manifestations_projets/semaine_des_langues/les_chaussettes_de_larchiduchesse/)

8. CONTACT

Pour tout complément d'information, s'adresser à :

- Bruno BOUCHARD, IA-IPR (Bruno.Bouchard@ac-orleans-tours.fr)
- Christelle MÉTIVIER-LIAIGRE (Christelle.Liaigre@ac-orleans-tours.fr)

JEUDI 06 AVRIL 2023

Élèves de 3^{ème} et 2^{nde} LVA & LVB
Élèves de 1^{ère} LVC



JEUNES AUTEURS POLYGLOTTES

CONCOURS D'ÉCRITURE EN LANGUES ÉTRANGÈRES
(allemand, anglais, arabe, chinois, espagnol, italien, japonais,
portugais, russe, turc et français langue étrangère)

RÈGLEMENT 2023

1. PRINCIPES GÉNÉRAUX

Durant la même matinée, en temps limité, des élèves d'un même établissement rédigent dans au moins trois langues vivantes étrangères enseignées dans l'établissement des textes créatifs pour répondre à un scénario interlangue envoyé la veille par courriel dans les établissements participants et dont les élèves prennent connaissance le jour même.

La créativité des élèves, leur capacité à réinvestir des connaissances culturelles sur les pays dont ils apprennent la langue, à mettre en œuvre des stratégies d'écriture développées en classe et aussi leur faculté à collaborer leur permettront de créer des textes originaux correspondant au scénario qui leur est proposé.

Ne peuvent concourir que les textes conformes au règlement et reçus dans les délais.

2. PUBLIC CONCERNÉ

- Élèves de 3^{ème} LV1 et LV2 (y compris les 3^{ème} prépa métier LV1 et LV2),
- Élèves de 2^{nde} LVA et LVB de lycée général, technologique, polyvalent ou professionnel de l'académie d'Orléans-Tours ;
- Élèves de 1^{ère} LVC de lycée général, technologique ou polyvalent de l'académie d'Orléans-Tours.

Les locuteurs natifs rédigeront dans une langue qui n'est pas leur langue maternelle.

3. DATE & LIEU

Dans le cadre de la semaine des langues de l'académie d'Orléans-Tours (03-08 avril 2023), le concours aura lieu le 06 avril 2023 dans chaque établissement inscrit, dès le début des cours et durant 4 heures (par exemple : de 8h à 12h, de 8h30 à 12h30 ou de 09h à 13h). Les productions seront à envoyer par voie électronique au plus tard à 14h à ce.ipr@ac-orleans-tours.fr.

L'inscription de l'établissement, **obligatoire**, aura été faite à partir du lundi 02 janvier et **au plus tard le vendredi 27 janvier 2023 via le formulaire « Semaine des langues 2023 » (voir infra).**

4. MODALITÉS

Chaque établissement concourt en interlangue :

- Les collèges et les lycées généraux et technologiques peuvent concourir à partir de 3 LVE représentées ;
- Les lycées professionnels peuvent concourir à partir de 2 LVE représentées.

Dans chacune des langues représentées, la matinée du 06 avril 2023 est banalisée pour au moins un professeur de LVE et 4 à 15 élèves par équipe. Les élèves qui participent sont volontaires. **Un même établissement peut présenter plusieurs équipes, à condition que les mêmes langues soient impliquées dans chaque équipe.**

La veille arrive, sur la messagerie de l'établissement, le scénario du concours sous forme d'un **diaporama pour faciliter une prise de connaissance dynamique et ludique du scénario en plénière.**

Idéalement, la matinée du concours se déploie dans deux salles au moins, dont une salle informatique ou le CDI avec des postes reliés à Internet : en effet, les élèves auront besoin de faire des recherches et d'avoir accès à des dictionnaires en ligne. Les recherches sur Internet et la consultation de dictionnaires papier et/ou en ligne sont autorisées mais les élèves devront veiller à bien gérer leur temps.

ATTENTION : le jury n'acceptera pas le plagiat ni des citations trop longues. Les dictionnaires suivants sont recommandés :

- en allemand, <https://dict.leo.org/allemand-fran%C3%A7ais/>
- en anglais, <https://dictionary.cambridge.org/fr> ou <https://www.collinsdictionary.com/dictionary/english> ou <https://www.oxfordlearnersdictionaries.com/> ou <https://www.collinsdictionary.com/dictionary/english-french>
- en espagnol, <https://www.larousse.fr/dictionnaires/francais-espagnol>
- en italien, <https://www.garzantilinguistica.it/> (inscription gratuite).

Le matin, les élèves prennent connaissance du scénario, s'organisent pour constituer les groupes requis et rédigent puis saisissent les productions demandées. Selon le scénario, une médiation **en langue anglaise** peut être nécessaire.

Les professeurs guident les élèves, attirent leur attention sur une bonne gestion de leur temps mais s'abstiennent de leur fournir une aide trop précise pendant les phases de rédaction.

À 14h au plus tard, l'établissement envoie au secrétariat des IA-IPR (ce.ipr@ac-orleans-tours.fr) toutes les productions **exclusivement** au format pdf.

5. INSCRIPTIONS

Les inscriptions se font sur le formulaire « Semaine des langues 2023 », qui propose l'inscription à chacun des événements ayant lieu pendant cette semaine (03-07 avril 2023); celui-ci sera envoyé sur la messagerie des établissements le 02 janvier 2023. **Ce formulaire doit impérativement être renseigné pour le 27 janvier 2023 au plus tard afin de valider l'inscription.**

https://pedagogie.ac-orleans-tours.fr/interlangues/manifestations_projets/semaine_des_langues/

6. JURY

Le jury est composé de professeurs de langues référents pour le concours Jeunes Auteurs Polyglottes. Il lira tous les textes conformes au règlement et reçus dans les délais imposés.

7. RÉSULTATS

Les résultats seront connus le 21 juin 2023. Ils seront communiqués sous forme électronique à tous les établissements qui auront concouru et disponibles sur le site académique.

Les récompenses seront adressées par voie postale aux établissements lauréats.

8. CONTACT

Pour tout complément d'information, s'adresser à :

- Carine FAUVET, IA-IPR (Carine.Fauvet@ac-orleans-tours.fr)
- Catherine GUILLAUME, IA-IPR (Catherine.Guillaume1@ac-orleans-tours.fr)

VENDREDI 07 AVRIL 2023

Lycéens (LEGT & LP)



TOURNOI ACADÉMIQUE DE DÉBATS CITOYENS

TOURNOI DE DÉBATS EN LANGUE ÉTRANGÈRE
(allemand, anglais, espagnol, italien)

RÈGLEMENT 2023

Nous sommes ravis de vous annoncer que 2023 marque le retour du tournoi académique des Débats citoyens en langue étrangère en présentiel (soumis à l'évolution de la situation sanitaire).

Le tournoi se déroulera toute la journée du **vendredi 07 avril 2023** dans un établissement qui vous sera communiqué au moment de l'inscription.

1. PRINCIPES GÉNÉRAUX

L'enseignant, dans sa (ses) classe(s), ou avec un groupe constitué au sein d'un club, développe l'argumentation, le débat, la controverse, afin de préparer les élèves au tournoi qui se déroulera dans le cadre de la Semaine des Langues 2023, et qui se tiendra **le vendredi 07 avril 2023**.

Le principe est de faire s'opposer deux équipes de quatre élèves sur des sujets en lien avec les programmes. Ils portent essentiellement sur la citoyenneté, la culture et l'éthique.

Chaque équipe défend une position « pour » ou « contre » qui est tirée au sort. Les débatteurs sont donc amenés à défendre une position qui peut être différente de ce qu'ils pensent véritablement.

Les élèves échangent pour convaincre l'autre équipe en proposant un argumentaire pertinent, bâti collectivement et illustré d'exemples.

Le cas échéant, des phases de qualification en interne dans les établissements pourront être organisées courant février ou mars.

Le 07 avril 2023, une journée académique opposera les équipes finalistes. Un seuil maximum de douze équipes par langue a été fixé pour la finale académique.

Les équipes sont composées de cinq membres. Pour chaque débat, quatre titulaires seront désignés parmi ces cinq élèves. Ces équipes peuvent être constituées indifféremment d'élèves provenant de plusieurs classes et de plusieurs niveaux.

La ou les équipes seront encadrées par au moins un enseignant de la langue concernée et, dans la mesure du possible, d'un second accompagnateur qui peut être l'assistant de langue de l'établissement.

2. PUBLIC CONCERNÉ

Le tournoi s'adresse à tous les élèves des lycées généraux et technologiques et des lycées professionnels, **à l'exception des locuteurs natifs** dont la langue maternelle est la langue du débat. Les locuteurs natifs ne concourront donc pas dans leur langue maternelle.

Un même élève ne peut pas concourir dans plusieurs langues.

3. DÉROULEMENT DE LA JOURNÉE DE DÉBATS CITOYENS

Le matin, à partir de 09h15, chaque équipe est placée dans une poule de trois et fera donc deux débats.

À l'issue de cette phase, les équipes qui sont arrivées en tête de leur poule s'affrontent en demi-finale l'après-midi, puis les vainqueurs des demi-finales se retrouvent en finale.

Durant les demi-finales, les autres équipes peuvent faire des débats « amicaux », avec la possibilité de modifier la composition des équipes si les élèves le souhaitent et sous la surveillance des professeurs accompagnateurs.

Tous les participants au tournoi d'une même langue se retrouvent pour assister à la finale de la langue concernée. La journée est clôturée à 16h30 au plus tard.

4. DÉROULEMENT DES DÉBATS

Les sujets des débats sont des affirmations formulées en langue étrangère. Un tirage au sort détermine quelle équipe est « pour » l'affirmation et laquelle est « contre ».

Le modérateur, un professeur qui accompagne une des autres équipes, énonce le sujet, précise le rôle attribué aux équipes (équipe « pour » / équipe « contre »), et veille au respect du temps imparti.

Les participants préparent leurs arguments pendant quinze minutes.

L'équipe « pour » est invitée par le médiateur à ouvrir le débat. Il est recommandé aux élèves et au public d'adopter une attitude fair-play et de stricte neutralité au cours des débats.

Le débat proprement dit dure dix à quinze minutes, à l'issue desquelles le médiateur propose une pause de deux à trois minutes. Les équipes se concertent alors pour préparer une conclusion qu'elles sont invitées à présenter.

Le jury, qui peut être constitué de deux enseignants ou d'un enseignant et un élève ou d'un enseignant et un assistant de langue, délibère pendant quelques minutes et détermine l'équipe vainqueur en s'appuyant sur la grille d'évaluation (cf. ci-après), sans communiquer le résultat aux participants.

5. INSCRIPTION & MODALITÉS PRATIQUES

Les professeurs sont invités à préparer les élèves le plus tôt possible dans le contexte retenu le plus pertinent pour les apprentissages des élèves : classe ou groupe constitué.

L'inscription de l'établissement, **obligatoire**, aura été faite à partir du lundi 02 janvier et **au plus tard le vendredi 27 janvier 2023 via le formulaire « Semaine**

des langues 2023 », qui regroupe l'inscription à tous les évènements ayant lieu pendant cette semaine. Celui-ci sera envoyé sur la messagerie des établissements le 02 janvier 2023.

Chaque établissement inscrit deux équipes au maximum pour l'anglais ; pour les autres langues, le nombre d'équipes inscrites est plus ouvert. Cependant, en fonction du nombre d'inscrits, il pourra être demandé aux professeurs d'organiser en interne, en février ou en mars 2023, des poules de qualification pour la finale académique.

Le déplacement pour participer à la journée académique est à la charge des établissements ; le déjeuner est à prévoir par les participants en dehors de l'établissement (pique-nique à emporter ou achat en ville).

La journée académique se déroulera **le vendredi 07 avril 2023 dans différents établissements** en fonction de la langue du tournoi. Les lieux seront précisés ultérieurement sur le portail des langues et dans le formulaire d'inscription.

Le nom de l'établissement vainqueur du tournoi 2023 sera publié sur le portail des langues.

6. GRILLE D'ÉVALUATION DES DÉBATS CITOYENS

Cf. https://pedagogie.ac-orleans-tours.fr/interlangues/manifestations_projets/semaine_des_langues/debats_citoyens/#c183506

7. CONTACTS

Pour tout complément d'information, s'adresser à :

Elsa DELCUZOUL, IA-IPR : Elsa.Delcuzoul@ac-orleans-tours.fr

Nom des professeurs référents langue par langue :

- Allemand : Irene d'AUBIGNY (Irene.d-Aubigny@ac-orleans-tours.fr)
- Anglais : Lidwine JURADO (Lidwine.Feldmann@ac-orleans-tours.fr) et Simon FAUVEL (Simon.Fauvel@ac-orleans-tours.fr)
- Espagnol : François SORARUFF (Francois.Soraruff@ac-orleans-tours.fr)
- Italien : Elsa DELCUZOUL

DÉPÔT DES CANDIDATURES : 07 MARS - 07 AVRIL 2023
PROCLAMATION DU PALMARÈS :
31 MAI 2023 au Château de Chambord

Élèves de la 5^{ème} à la terminale - Étudiants de BTS, CPGE et des 3 premières années à l'université - Élèves des établissements français à l'étranger - Élèves des établissements étrangers



LES CICÉRONNADES

CONCOURS D'ÉLOQUENCE EN LANGUES VIVANTES ET LANGUES ANCIENNES

(allemand – anglais – arabe – chinois – espagnol – français langue étrangère – français langue seconde – grec ancien – italien – latin – portugais – russe – turc)

RÈGLEMENT 2023

1. PRINCIPES GÉNÉRAUX

Les candidats s'approprient un texte en langue étrangère (vivante ou ancienne) sur le thème annuel du Printemps des Poètes (pour l'année 2023 : « Frontières »).

Ils se filment (ou sont filmés) en train de le déclamer, puis déposent la vidéo **entre le 07 mars 08h et le 07 avril 2023 17h, heure de Paris**, dans l'application dédiée.

Un jury examine les vidéos : le palmarès sera proclamé le 31 mai 2023 au Château de Chambord.

Ne peuvent concourir que les vidéos conformes au règlement et reçues dans les délais.

2. PUBLIC & CATÉGORIES

- Tous les élèves volontaires de la classe de 5^{ème} à la classe de terminale des collèges, lycées généraux et technologiques et professionnels *ou de niveau équivalent pour les établissements étrangers* ;
- Les étudiants des 3 premières années de l'enseignement supérieur (BTS, CPGE, universités en France et à l'étranger).

NB : Les locuteurs natifs ne concourront pas dans leur langue maternelle ; un même élève peut concourir dans plusieurs langues.

Dans chaque langue, 4 catégories sont distinguées :

- Collège (cycle 4 ou niveau équivalent pour les établissements étrangers) ;
- Lycée général et technologique (ou équivalent pour les établissements étrangers) ;
- Lycée professionnel (ou équivalent pour les établissements étrangers) ;
- Supérieur (3 premières années dans l'enseignement supérieur).

3. LANGUES CONCERNÉES

Le concours est ouvert dans les langues suivantes : allemand, anglais, arabe, chinois, espagnol, français langue étrangère, français langue seconde, grec ancien, italien, latin, portugais, russe, turc.

Les candidats apprenant le français dans un établissement étranger sont invités à concourir dans la catégorie Français langue étrangère (FLE). Les élèves allophones concourent dans la catégorie Français langue seconde (FLS). Les

élèves des établissements français à l'étranger concourent dans une langue qu'ils apprennent dans le cadre de leur scolarité.

Veillez noter que les candidats ne peuvent concourir dans une langue dont ils sont locuteurs natifs.

4. CALENDRIER 2023

- **Novembre 2022** : mise en ligne des textes pour les élèves du secondaire ;
- **Du 07 mars 08h au 07 avril 2023 17h (heure de Paris)** : dépôt des vidéos dans l'application dédiée (<https://www.demarches-simplifiees.fr/commencer/ciceronnades>) ;
- **31 mai 2023 : proclamation du palmarès au Château de Chambord.** Tous les candidats seront informés des modalités de la remise des prix ; les lauréats recevront une invitation à se rendre au Château de Chambord pour y recevoir leur récompense.

5. TEXTES

Les **élèves** volontaires choisissent entre les deux textes, l'un en vers et l'autre en prose, qui sont proposés pour leur cycle d'enseignement, dans l'une des langues étrangères qu'ils apprennent dans l'établissement. Les locuteurs natifs ne concourent pas dans leur langue maternelle. Ces textes s'inscrivent dans le thème annuel retenu par le Printemps des Poètes (pour l'édition 2023 : « Frontières »).

Les textes proposés sont mis en ligne sur la page suivante du portail académique des langues à compter de novembre 2022 :

www.ac-orleans-tours.fr/ciceronnades

Les **étudiants** (BTS, CPGE, universités), quant à eux, choisiront un texte en vers ou en prose qui s'inscrit dans ce même thème. Le texte en prose doit être un texte destiné à être oralisé (discours, théâtre, etc.).

Les étudiants fournissent, en même temps que l'envoi de leur vidéo, le texte qu'ils déclament : un recueil de ces textes sera élaboré et proposé sur le portail des langues à l'issue du concours. Les candidats en latin et grec ancien proposeront également, si elle existe, une traduction en langue française.

Le texte n'est pas nécessairement appris par cœur par le candidat, qui peut en disposer lorsqu'il le déclame, sans toutefois que sa prestation n'en soit une lecture cursive.

6. FORMAT DES VIDÉOS

Les vidéos des participants répondront aux critères suivants :

- Le film est un plan séquence sur fond neutre, en une seule prise, sans coupure ni montage, sans musique ni accessoire, sans incrustation. Veuillez noter que la gestuelle est prise en compte dans l'évaluation de la prestation ;
- Les vidéos sont envoyées impérativement **au format mp4** ;
- Le poids maximal de la vidéo est de **200 Mo** ;
- La participation au concours est individuelle : chaque candidat déclame l'intégralité du texte retenu ; les vidéos présentant un texte lu à plusieurs voix ne seront pas examinées ;
- Le candidat est identifiable sur la vidéo ; il ne déclame que le texte (il ne se présente pas, n'annonce ni le titre ni le nom de l'auteur) ;
- Les vidéos présentées sont d'une durée maximale de 3 minutes 30 secondes ; veuillez noter que cette durée maximale n'est pas nécessairement utilisée : le jury valorisera le *débit naturel* du candidat.

7. INSCRIPTIONS

Pour valider son inscription, chaque candidat doit, entre le 07 mars 08h et le 07 avril 2023 à 17h (heure de Paris), déposer sa vidéo sur l'application dédiée (<https://www.demarches-simplifiees.fr/commencer/ciceronnades>) et renseigner la fiche dédiée permettant de l'identifier.

NB : les établissements de l'académie d'Orléans-Tours indiqueront sur le formulaire d'inscription à la Semaine des langues, adressé aux établissements le 03 janvier 2023, s'ils comptent présenter des candidats et dans quelle(s) langue(s) : cela permettra aux inspecteurs d'anticiper la constitution des jurys.

8. JURY

Le jury est composé de professeurs de la langue concernée, locuteurs natifs et francophones.

9. RÉSULTATS & RÉCOMPENSES

Le palmarès sera proclamé le 31 mai 2023 après-midi, à l'occasion d'une cérémonie de remise des prix au Château de Chambord (si les circonstances sanitaires le permettent). Les résultats seront également communiqués sous

forme électronique à tous les établissements dont les élèves ont concouru et disponibles sur le site académique.

Dans chaque catégorie du concours, les trois meilleurs candidats se verront remettre des ouvrages de nos maisons d'édition partenaires, Les Belles Lettres et Diane de Selliers, ainsi que d'autres surprises !

10. TEXTES DE LA SESSION 2023

Les textes de la session 2023 sont disponibles sur la page suivante du portail des langues de l'académie d'Orléans-Tours :

<http://www.ac-orleans-tours.fr/ciceronnades/#179748>

11. CONTACT

Pour tout complément d'information, s'adresser à Muriel PHILIPPE, IA-IPR (Muriel.Philippe@ac-orleans-tours.fr).

*Belle semaine des
langues 2023
à tous !*